Accompagner à l'installation agricole

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor

OBJECTIFS

Connaître et utiliser les ressources pour accompagner à l'installation agricole.

Objectifs pédagogiques :
- Comprendre et s'approprier la posture d'accompagnateur à l'émergence de projet.
- Différencier les principaux besoins d'un porteur de projet en agriculture selon son avancement.
- Connaitre les évolutions des nouvelles réformes et des impacts sur l'installation.
- Savoir mobiliser les bonnes ressources pour donner une information à jour et nuancée selon les cas particuliers.
- Savoir donner des repères pour piloter un projet en milieu incertain soumis aux aléas.

ENJEUX

Le monde agricole évolue. De plus en plus de candidats à l'installation ne sont pas issus du milieu agricole, n'ont
pas suivi de formation spécifique et n'ont qu'une connaissance lointaine des acteurs agricoles.
Pour ces profils, bien souvent leur premier point d'entrée pour discuter d'un éventuel projet d'installation se trouve
être un paysan de leur territoire ou sur une production qui les attire.
Ce sont ces paysans "relais" qui nous ont sollicité pour mieux comprendre le parcours à l'installation agricole et la
posture d'accompagnateur, afin d'être capable d'aider plus efficacement les porteurs de projet qu'ils seraient
amenés à rencontrer.
En effet, accompagner une personne dans son projet d'installation requiert un certain positionnement qui ne va pas toujours de soi et qu'il est important d'affirmer pour que le porteur de projet reste le principal acteur de son
installation. De plus, le parcours à l'installation évolue sans cesse et celui qu'ils ont connu ne correspond pas
toujours à la réalité, et cela d'autant plus avec les évolutions récentes dont la RDR4.
Ainsi, certaines informations erronées circulent parfois et sont néfastes à la bonne orientation des futurs installés.
Nous souhaitons donc mettre en place une journée de formation autour des ressources pour accompagner à
l'installation agricole.

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

Comprendre et s'approprier la posture d'accompagnateur à l'émergence de projet :
Réfléchir au rôle et à la posture de l'accompagnateur. Identifier le cadre et les limites de l'accompagnement.

Différencier les principaux besoins d'un porteur de projet en agriculture selon son avancement :
Comprendre les différentes phases d'un projet. Être capable de proposer et d'adapter des outils et méthodes
d'accompagnement selon les besoins identifiés du porteur de projet.

Connaitre les évolutions des nouvelles réformes et des impacts sur l'installation :
Tenir compte des évolutions récentes du parcours à l'installation pour être capable d'accompagner le porteur de projet dans sa réflexion (Etude Globale d'Installation,

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 04/03/2024

MODALITÉS D'ACCÈS
Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de contacter notre référent afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

TARIFS
Formation prise en charge pour les stagiaires eligibles VIVEA, 150€ avec une prise en charge à 50% par Ocapiat pour les salariés éligibles

ATTESTATION
Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS
Pauline Hardy
p.hardy@agriculturepaysanne22.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
8 rue des Champs de Pies
22000 Saint-Brieuc
07.81.27.69.81

SATISFACTION : aucun indicateur disponible à ce jour (nouvelle formation)

NOTE : Repas du midi tiré du sac.

révision du schéma directeur, Guichet Unique).

Savoir mobiliser les bonnes ressources pour donner une information à jour et nuancée selon les cas particuliers :
Identifier les différentes ressources et acteurs dans le parcours à l'installation selon les besoins émergents.

Savoir donner des repères pour piloter un projet en milieu incertain soumis aux aléas :
Valoriser ses propres compétences d'entrepreneur qui permettent d'accompagner le porteur de projet dans
l'acquisition d'une méthodologie de prise de décision pour son installation.

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé oral avec support écrit.

MOYENS MATÉRIELS

Paperboard

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Évaluation écrite et orale de la formation, questionnaire d'évaluation des acquis

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Association Agriculture Paysanne
N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 409 856 879 00021

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
18/03/2024	8 rue des champs de pies 22000 Côtes-d'Armor	Pauline Hardy Animatrice Installation Transmission Agriculture Paysanne

THÈMES

S'installer en AP

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)